

# Procédures relatives aux Travaux pratiques de biologie

## Préambule

L'École de biologie est en mesure d'apporter un soutien aux enseignant·e·s responsables de Travaux Pratiques (TP) dans les salles de l'Amphipôle (POL). Cette prestation est assurée par [Marco Zini](#) (021.692.41.66 / 076.338.15.30), coordinateur des Travaux Pratiques. Cette prestation est précisée dans ce document.

**L'équipe enseignante est responsable d'informer les étudiant·e·s des mesures listées dans ce document et de veiller à leur application pendant le TP.**

En toutes circonstances :

- Port de la blouse obligatoire.
- Port des gants et des lunettes de protection nécessaire, si indications de l'équipe enseignante.

En situation de pandémie :

- Le port du masque est obligatoire en toutes circonstances dans les salles de travaux pratiques. Chaque étudiant·e et assistant·e doit venir équipé·e de son propre masque et prévoir des recharges. L'École de biologie prévoit toutefois une réserve de masque en cas de besoin.
- Changement de gants, lavage régulier des mains au savon et/ou la désinfection fréquente.
- La désinfection des surfaces de travail et des équipements est obligatoire (voir point 4 ci-dessous).
- L'aération régulière des locaux est recommandée (5 min par heure ou 15 min toutes les 3 heures).

**En cas d'accident** : appeler le 021 692 2000, ce numéro est affiché dans toutes les salles de TP. Chaque salle est équipée d'une petite trousse pharmacie de base (sparadrap, désinfectant).

## 1. Réservation des salles

L'École de biologie réserve automatiquement des locaux pour les travaux pratiques inscrits aux plans d'études. Autant que possible, les mêmes locaux sont attribués à un TP d'une année à l'autre. Sur demande de la part de l'enseignant·e responsable du TP (par exemple en cas de changements de répartition des groupes ou de besoins spécifiques), des locaux alternatifs peuvent être sollicités auprès de l'École de biologie.

## 2. Planification des travaux pratiques

La planification pédagogique et la préparation des TP avec les différents intervenant·e·s sont du ressort de l'enseignant·e responsable du TP.

Sur demande, si l'enseignant·e responsable le considère pertinent, M. Zini peut participer à une séance de préparation pour rencontrer les assistant·e·s et les renseigner sur les salles et ses équipements disponibles.

Pour les nouveaux enseignant·e·s et assistant·e·s, l'École de Biologie recommande vivement une visite des salles de TP avec M. Zini avant l'installation de celles-ci.

L'équipe enseignante contacte M. Zini afin de planifier les dates/plages horaires nécessaires à la préparation et à la remise en état des salles de TP.

#### Consommables :

M. Zini est responsable de l'approvisionnement pour les produits de base listés en annexe. À l'exception de ces produits de base, l'approvisionnement et la gestion des stocks de réactifs et de consommables est du ressort de l'équipe enseignante, même si ces stocks se trouvent dans les salles de TP.

#### Équipements :

Les commandes et la maintenance des équipements sont du ressort de l'École de biologie. M. Zini contacte les enseignant·e·s responsables des TP une fois par an (au semestre de printemps) pour récolter les souhaits d'achat d'équipements.

### 3. Mise en place et déroulement des TP

#### Ouverture/fermeture des salles :

Pour les enseignant·e·s du campus de Dorigny : des clés des salles de TP et des portes d'accès vitrées du niveau 4 (POL 4<sup>e</sup>) sont disponibles dans les Départements Ecologie et évolution et Microbiologie fondamentale et au Centre intégratif de génomique ; *à noter que les portes d'accès vitrées au niveau 3 (POL 3<sup>e</sup>) restent toujours ouvertes.*

Pour les enseignant·e·s externes au campus de Dorigny : contacter [M. Zini](#) – 021.692.41.66 / 076.338.15.30 (ou le cas échéant le bureau de l'École de Biologie 021.692.40.10) afin de planifier l'accès aux salles.

#### Préparation et disposition de l'équipement/petit matériel de pailleuse :

L'aménagement des paillasses est du ressort de l'équipe enseignante. Soutien apporté par M. Zini : informations pertinentes sur les équipements disponibles, leur fonctionnement, et leur lieu de rangement.

#### Matériel/équipement défectueux :

Pendant, et à la fin du TP, l'équipe enseignante doit signaler tout matériel ou équipement défectueux à M. Zini, qui pourvoira à leur réparation ou à leur remplacement. Si possible, fournir des indications par rapport au problème rencontré (formulaire disponible auprès de M. Zini).

#### Approvisionnement en glace pilée :

Des machines à glace sont à disposition (couloir du POL 4 et POL 205). Des bacs isolants pour le transport/stockage de glace sont à disposition dans toutes les salles.

#### Approvisionnement en H<sub>2</sub>O déionisée :

De grands bidons d'eau distillée avec robinet sont à disposition dans chaque salle de TP.

### 4. Remise en état des salles en fin de TP :

En fin d'un TP, d'un cycle de TP, ou d'un TP donné en bloc :

- Le rangement du matériel et des équipements incombe à l'équipe enseignante.
- Le nettoyage des paillasses et des équipements incombe à l'équipe enseignante en collaboration avec les étudiant·e·s.

Le nettoyage des surfaces de travail (paillasses) et des équipements individuels ou communs (pipettes, microscopes...) se fait à l'eau additionnée de détergent, suivi d'une désinfection à l'éthanol 70%.

Une fois nettoyé, tout équipement et petit matériel de pailleuse doit être remis en place dans les armoires ou surfaces assignées

Soutien apporté par M. Zini : informations sur l'emplacement des locaux et armoires de rangement.

## 5. Traitement des déchets

L'équipe enseignante est responsable de la gestion des déchets générés lors des TP. En fonction de leurs propriétés, les déchets sont traités séparément :

- 1) Déchets simples (gants, blouses et autres) : poubelles des salles pourvues de sacs bleus officiels.
- 2) Déchets tranchants/coupants (lames en verre, lames métalliques, aiguilles : bacs sécurisés jaunes disposés dans les salles.
- 3) Déchets biologiques : sacs BIOHAZARD pour autoclave à disposition dans chaque salle. Une fois scellés, ces sacs sont repris par l'équipe d'enseignant-e-s et amenés vers les points de traitement des déchets des instituts de recherche. Aucun autoclave n'est disponible dans le bâtiment Amphipôle.
- 4) Déchets chimiques liquides (colorants, solutions) courants : à verser dans les récipients à déchets liquides appropriés mis à disposition dans chaque salle. Ces déchets restent dans les salles, la responsabilité de leur évacuation incombe à M. Zini.
- 5) Déchets chimiques non-courants : la gestion de ces déchets incombe aux responsables des TP, après discussion avec M. Zini.
- 6) Déchets carnés : pendant la durée des TP, ces déchets sont stockés à -20 °C (salle POL 377). Dès la fin des TP, l'élimination de ces déchets incombe aux responsables des TP.
- 7) Déchets recyclables (papier, Sagex, matières plastiques) : transportés vers le local de recyclage POL 377 et disposés dans les bacs de tri appropriés.

## ANNEXE

Liste de consommables de laboratoire fournis par l'Ecole de biologie (M. Zini)

<b>Produits chimiques liquides</b>		
<b>Eau déionisée</b>		
En pissettes de 500ml En fût de 5 l avec robinet En bidons de 30 l avec robinet		
<b>Ethanol</b>		
70% (technique) : En pissettes de 500 ml En fût de 5 l avec robinet	70% ETOH : En pissettes de 500 ml	Ethanol Absolu : En bouteilles de 1l En fût de 5 l avec robinet
<b>Acides et bases</b>		
HCl 1Mol (500ml)	Acétique glacial (1000 ml)	NaOH 1Mol (en pack de 500ml)

<b>Consommables plastique</b>		
<b>Tips</b>		
Clear 10 ul Clear 10 ul (filtre) Clear 10 ul (long)	Yellow 200 ul	Blue 1000 Ul
Piston Pellet	Pour 1.5ml microtube (milian 96.7339.9.02)	
Pipettes de sérologie	5-50 ml	
Tubes <i>Eppendorf</i>	1-5 ml	
Tubes <i>Falcon</i>	15-50 ml	

<b>Nettoyage et élimination de déchets</b>		
Papier ménage	En rouleau de 51 feuilles	
Désinfectant de surface ( <i>Incidin</i> )	1000 ml	
Savon bactéricide ( <i>Skinsan</i> )	500 ml	
Désinfectant pour les mains ( <i>Skinman</i> )	500 ml	
Sacs autoclave		
Petit sac (pour poubelle de paille)		

<b>Gants</b>	
Nitrile (Blue)	XS -S - M- L- XL

<b>Spécial mesures COVID-19</b>	
Masques chirurgicaux 3 plis <b>En réserve : chaque étudiant-e/assistant-e doit avoir son propre stock</b>	50pces
Gel Hydroalcoolique	500ml